



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Abuja, Nigeria, 3 novembre 2025

Page 1 / 3

Direction de la Communication

DÉCLARATION DU MÉCANISME RÉGIONAL DE COORDINATION « UNE SEULE SANTÉ » DE LA CEDEAO À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE « UNE SEULE SANTÉ ».

À l'occasion de la Journée mondiale « Une seule santé », le Centre régional de surveillance et de contrôle des maladies, au nom du Secrétariat régional « Une seule santé », réaffirme l'engagement de la CEDEAO à protéger la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes dans notre région.

Grâce aux efforts conjoints du Centre Régional de Surveillance et de Contrôle des Maladies (CRSCM), du Centre Régional de Santé Animale (CRSA), de la Direction de l'Environnement et des Ressources Naturelles (DENR) et de nos partenaires dédiés, la région a réalisé des avancées significatives : validation technique du plan stratégique et du manuel de gouvernance One Health, activation du Mécanisme Régional de Coordination One Health, conduite d'exercices de simulation à plusieurs niveaux, renforcement de la communication sur les risques, formation sur le leadership et conception des plateformes de surveillance numérique interopérables. Ces réalisations constituent une base solide pour la mise en œuvre du Plan stratégique régional « Une seule santé » de la CEDEAO 2025-2029, structuré autour de six domaines thématiques : Coordination « Une seule santé », Systèmes de Surveillance et de Laboratoire, Préparation et Réponse, Développement de la main-d'œuvre, Besoins en matière de recherche « Une seule santé », Plaidoyer et durabilité.

Cependant, la persistance des épidémies de zoonoses et les défis structurels – systèmes de surveillance fragmentés, partage limité des données, cloisonnements sectoriels et absence de protocoles et d'indicateurs harmonisés – démontrent qu'il reste encore beaucoup à faire. Pour garantir une détection rapide, des évaluations conjointes des risques et des réponses intégrées, il est essentiel de poursuivre la mise en place d'une architecture régionale efficace et harmonisée.

En ce jour, nous appelons à la consolidation des acquis et à :

1. Renforcer l'engagement politique et assurer un financement durable des mécanismes « Une seule santé » aux niveaux national et régional.
2. Pleinement opérationnaliser le Plan stratégique régional « Une seule santé » 2025-2029 et le manuel de gouvernance.
3. Déployer des systèmes de surveillance interopérables et harmoniser les indicateurs, les protocoles, les ententes et les flux de données pour une réponse coordonnée.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Abuja, Nigeria, 3 novembre 2025

Page 2 / 3

Direction de la Communication

4. Intensifier la formation multisectorielle et le renforcement des capacités, y compris des exercices de simulation nationaux et transfrontaliers.
5. Promouvoir la recherche conjointe et le partage transparent des données pour éclairer les décisions et orienter les interventions.
6. Renforcer les partenariats public-privé et la coopération internationale pour soutenir la mise à l'échelle des solutions durables.

Grâce à une action coordonnée, inclusive et durable, la CEDEAO et ses États membres continueront à protéger des vies, à améliorer la sécurité alimentaire, à renforcer la résilience face au changement climatique et à faire progresser les progrès vers les objectifs de développement durable (ODD).

Bonne Journée «Une Seule Santé» 2025 !

Secrétariat régional « Une seule santé » – CEDEAO

-----FIN-----

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Direction de la Communication, Commission de la CEDEAO
Twitter : @ecowas_cedeao - Facebook : CEDEAO-CEDEAO
www.ecowas.int



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Abuja, Nigeria, 3 novembre 2025

Page 3 / 3

Direction de la Communication

À propos de la CEDEAO

Les chefs d'État et de gouvernement de quinze pays d'Afrique de l'Ouest ont créé la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) lorsqu'ils ont signé le traité de la CEDEAO le 28 mai 1975 à Lagos, au Nigeria. Le Traité de Lagos a été signé par les 15 chefs d'État et de gouvernement du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Libéria, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, de la Sierra Leone, du Sénégal et du Togo, avec pour mission déclarée de promouvoir l'intégration économique dans la région. Le président sénégalais était représenté par le ministre des Affaires étrangères. Le Cap-Vert a adhéré au syndicat en 1977. Le seul membre arabophone, la Mauritanie, s'est retirée en décembre 2000. La Mauritanie a récemment signé un nouvel accord d'adhésion en août 2017. Le 29 janvier 2025, le Burkina Faso, le Mali et le Niger se sont officiellement retirés de la CEDEAO.

Les États membres actuels de la CEDEAO sont le Bénin, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Nigeria, la Sierra Leone, le Sénégal et le Togo.

Considérée comme l'un des piliers de la Communauté économique africaine, la CEDEAO a été créée pour promouvoir l'idéal d'autosuffisance collective de ses États membres. En tant qu'union commerciale, elle est également destinée à créer un seul et grand bloc commercial par le biais de la coopération économique.

Les activités économiques intégrées envisagées dans la région, dont le PIB combiné s'élève à 734,8 milliards de dollars, s'articulent autour de l'industrie, des transports, des télécommunications, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, des questions monétaires et financières, des questions sociales et culturelles.

En 2007, le Secrétariat de la CEDEAO s'est transformé en Commission. La Commission présidée par le Président, assisté d'un Vice-Président, de cinq Commissaires et de l'Auditeur général des institutions de la CEDEAO, composée de bureaucrates expérimentés qui assurent le leadership dans cette nouvelle orientation.

Le budget de la CEDEAO est essentiellement financé par les recettes perçues au titre de l'impôt communautaire. La taxe a été introduite pour financer ses activités. Le taux du prélèvement communautaire est fixé à 0,5 % de la valeur CAF des marchandises importées des pays non membres de la CEDEAO.

Dans le cadre de ce processus de renouvellement, la CEDEAO met en œuvre des programmes critiques et stratégiques qui permettront d'approfondir la cohésion et d'éliminer progressivement les obstacles identifiés à une intégration pleine. De cette façon, les quelque 300 millions de citoyens de la communauté peuvent finalement s'approprier la réalisation de la nouvelle vision de passer d'une CEDEAO des États à une « CEDEAO du peuple : paix et prospérité pour tous ». d'ici 2050.